

VOTEZ

SYNERGIE-OFFICIERS

LE CHOIX DE L'AMBITION

UN CORPS UNIQUE DE COMMANDEMENT
ET DE DIRECTION AU PARCOURS DE CARRIÈRE VALORISÉ
ET À LA GESTION FLUIDIFIÉE

SYNERGIE-OFFICIERS SOUTIEN LA NÉCESSAIRE CONCILIATION VIE PROFESSIONNELLE – VIE PRIVÉE

SYNERGIE-OFFICIERS s'est toujours engagé pour l'amélioration des conditions de vie des officiers de police.

Ainsi, plusieurs projets portés par SYNERGIE-OFFICIERS ont abouti récemment, tels que le déploiement du dispositif « voyager – protéger », la prise en charge d'une partie de la cotisation mutuelle, notre partenariat avec « Alliance Avantages » qui vise à augmenter le pouvoir d'achat de chacun.

D'autres projets sont encore en cours de négociation.

Ainsi, SYNERGIE-OFFICIERS revendique plusieurs mesures générales pour tous :

→ La mise en place d'un véritable accompagnement lors des mobilités de couples, notamment mais pas exclusivement, lorsque le conjoint est policier, gendarme ou militaire.

→ L'augmentation et l'amélioration des offres de logements à tarifs préférentiels par les collectivités locales (à l'instar du dispositif existant à destination des agents de l'Éducation Nationale en Seine-Saint-Denis).

→ L'augmentation des seuils et un élargissement des zones géographiques éligibles au prêt à taux zéro.

→ La création d'une indemnité de logement à l'instar des commissaires de police.

→ L'élargissement des offres en matière de garde d'enfants : développement du partenariat avec des réseaux de garde d'enfants (crèches...) proposant notamment des horaires atypiques.

SYNERGIE-OFFICIERS sollicite également des mesures particulières pour les jeunes officiers :

→ Le rétablissement de la prime d'installation

→ La mise en place d'une prime de fidélisation immédiate et progressive à l'instar d'autres corps de la Police Nationale et une revalorisation des montants. Actuellement, la prime de fidélisation est touchée pleinement à compter de la 5ème année.

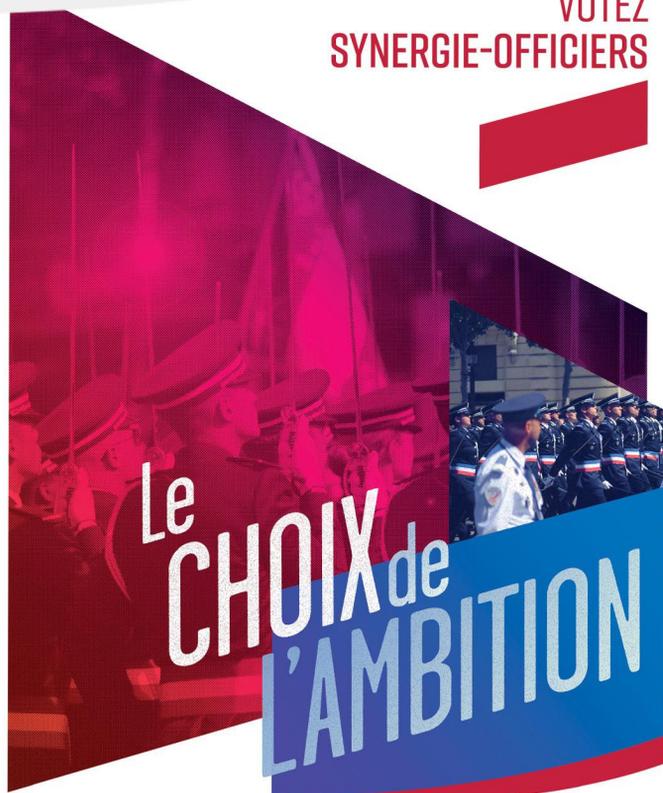
SYNERGIE-OFFICIERS sollicite que cette prime puisse être perçue de manière progressive dès la 2ème année pour atteindre son seuil maximal à la 5ème année.

**SYNERGIE-OFFICIERS LE SEUL SYNDICAT SIÉGEANT EN CAP
ET DANS TOUS LES COMITÉS TECHNIQUES
POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS.**

Le Bureau National

**SYNERGIE
OFFICIERS**

**VOTEZ
SYNERGIE-OFFICIERS**



Services Publics
**CFE
CGC**

**SYNERGIE
OFFICIERS**

ENSEMBLE POUR AGIR

UN BLOC SYNDICAL HISTORIQUE

Unir nos forces pour mieux vous défendre, vous protéger !

Un bloc majoritaire face à l'administration !

UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
FASMI

Services Publics
**CFE
CGC**